

TEXTE ET PHOTOS : PHILIPPE HEITZ

# 24 HEURES AVEC LES ACROBATES DU VENT



MARS 2010

S'Y S'Y SYSTEMES

LE JOURNAL DE  
l'énergie

HORS-SÉRIE N° 6-35 €

Reportage

## 24 heures avec les acrobates du vent

Baromètre éolien  
**74,8 GW dans  
l'Union européenne**

Industrie  
**Le beau métier des  
équipementiers**

Enjeux  
**Le Danemark revient  
dans le vent**

The cover of the magazine 'S'Y S'Y SYSTEMES' from March 2010. It features a large image of a wind turbine's nacelle and tower against a backdrop of a forest and fields. A reporter wearing a helmet and safety gear is standing on the nacelle. The title 'LE JOURNAL DE l'énergie' is at the top, and the main headline '24 heures avec les acrobates du vent' is in the center. There are also several text boxes with subtitles and statistics.

# les clés de l'éolien

webinaire de l'Association des Maires Ruraux de France

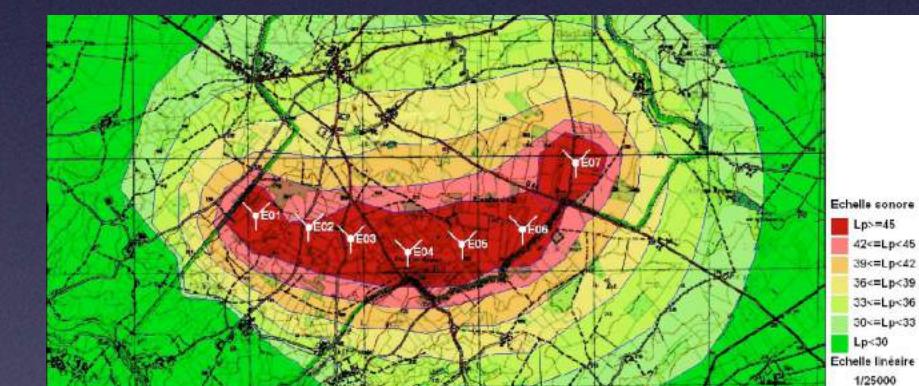
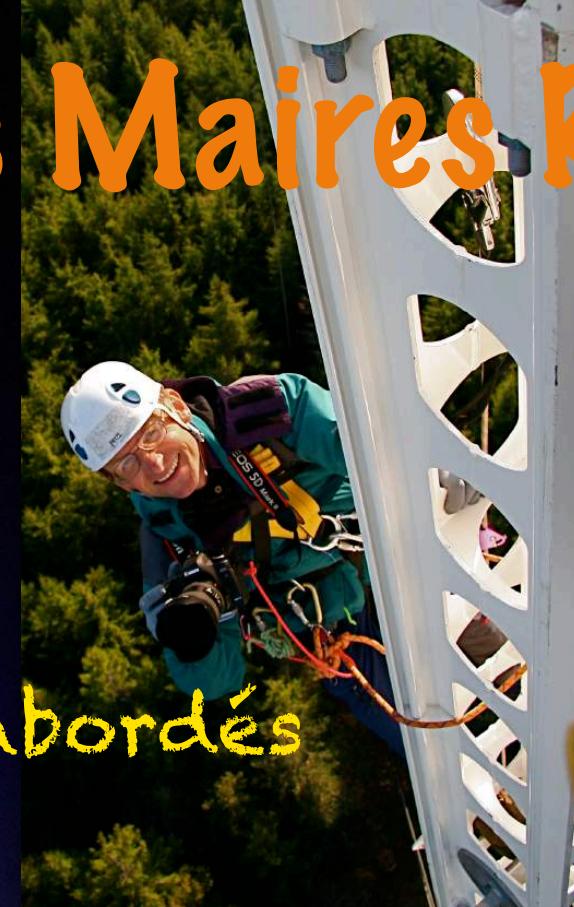
lundi 27 mars à 19h30

une visioconférence de Philippe HEITZ,  
maire de Burdignes (42), journaliste indépendant

Tous les fondamentaux sur l'éolien sont abordés

en première partie :

- \* petit et grand éolien
- \* comment c'est fait
- \* comment ça marche
- \* gens de l'éolien
- \* oiseaux et chauves-souris
- \* paysages
- \* bruit et acoustique
- \* hydrogéologie
- \* étude de vent
- \* réseau et mix électrique
- \* production



[www.ailesdettaillard.fr](http://www.ailesdettaillard.fr)

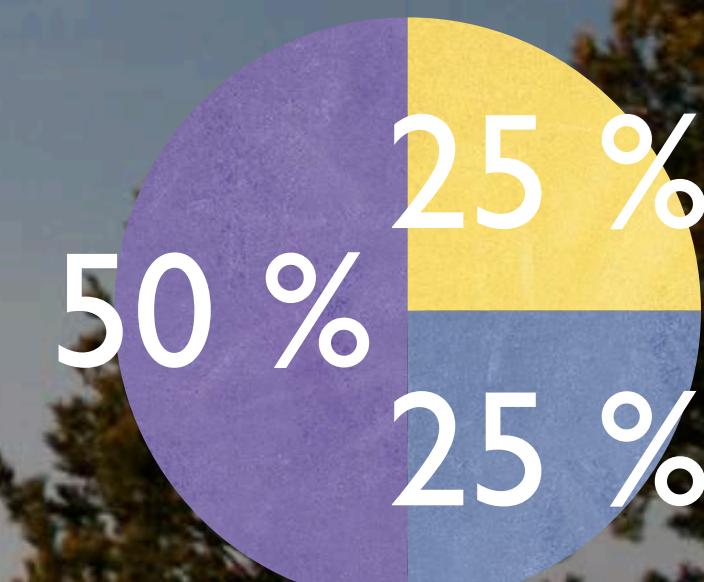


© Ph.Heitz

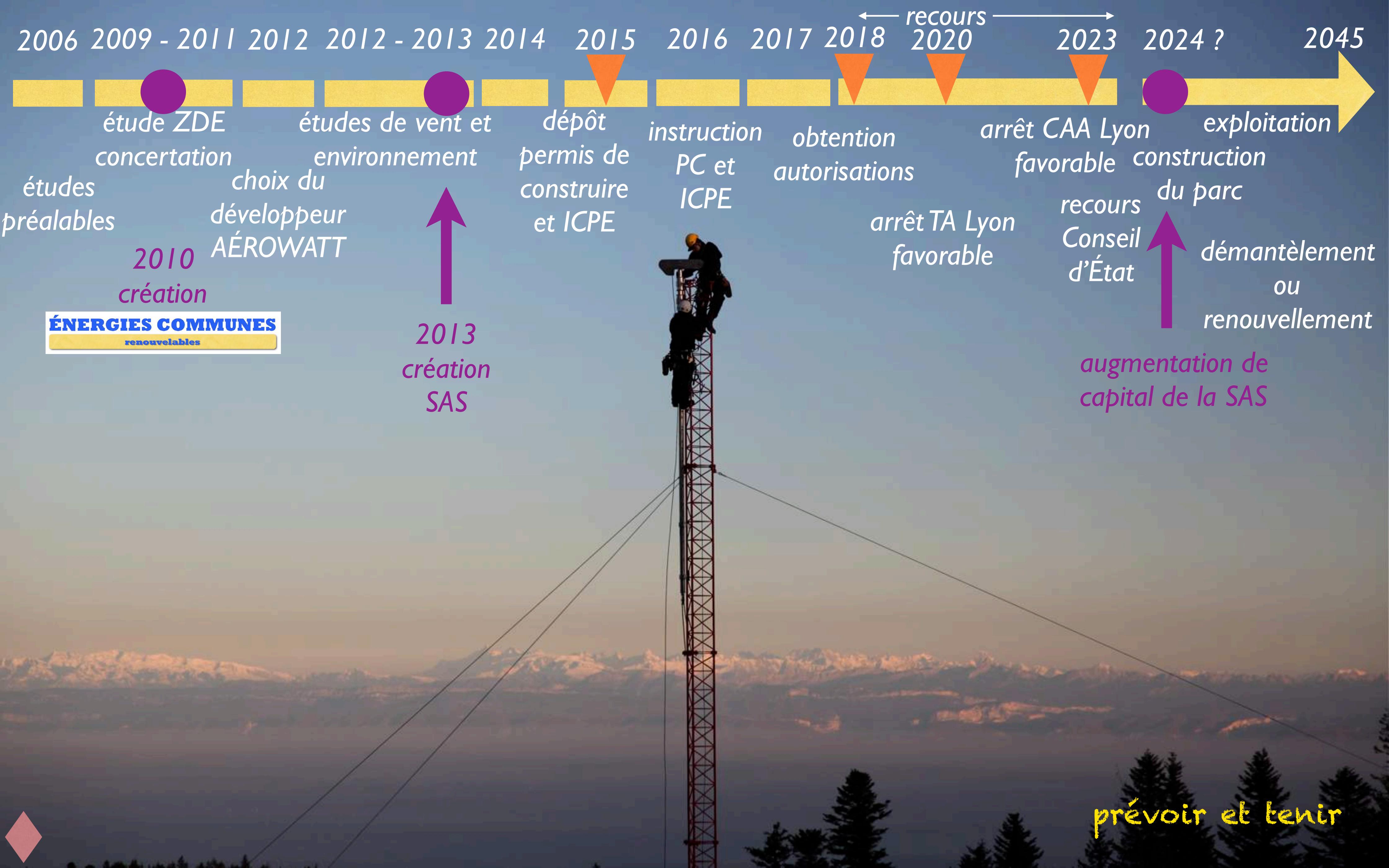
# *les Ailes de Taillard*

## LE PROJET ÉOLIEN PARTICIPATIF DES MONTS DU PILAT

- \* *chronologie*      prévoir et tenir
- \* *information publique*      embarquer
- \* *actionnariat citoyen*      partager
- \* *SAS les Ailes de Taillard*      structurer
- \* *retombées fiscales*      rémunérer



**ÉNERGIES COMMUNES**  
renouvelables





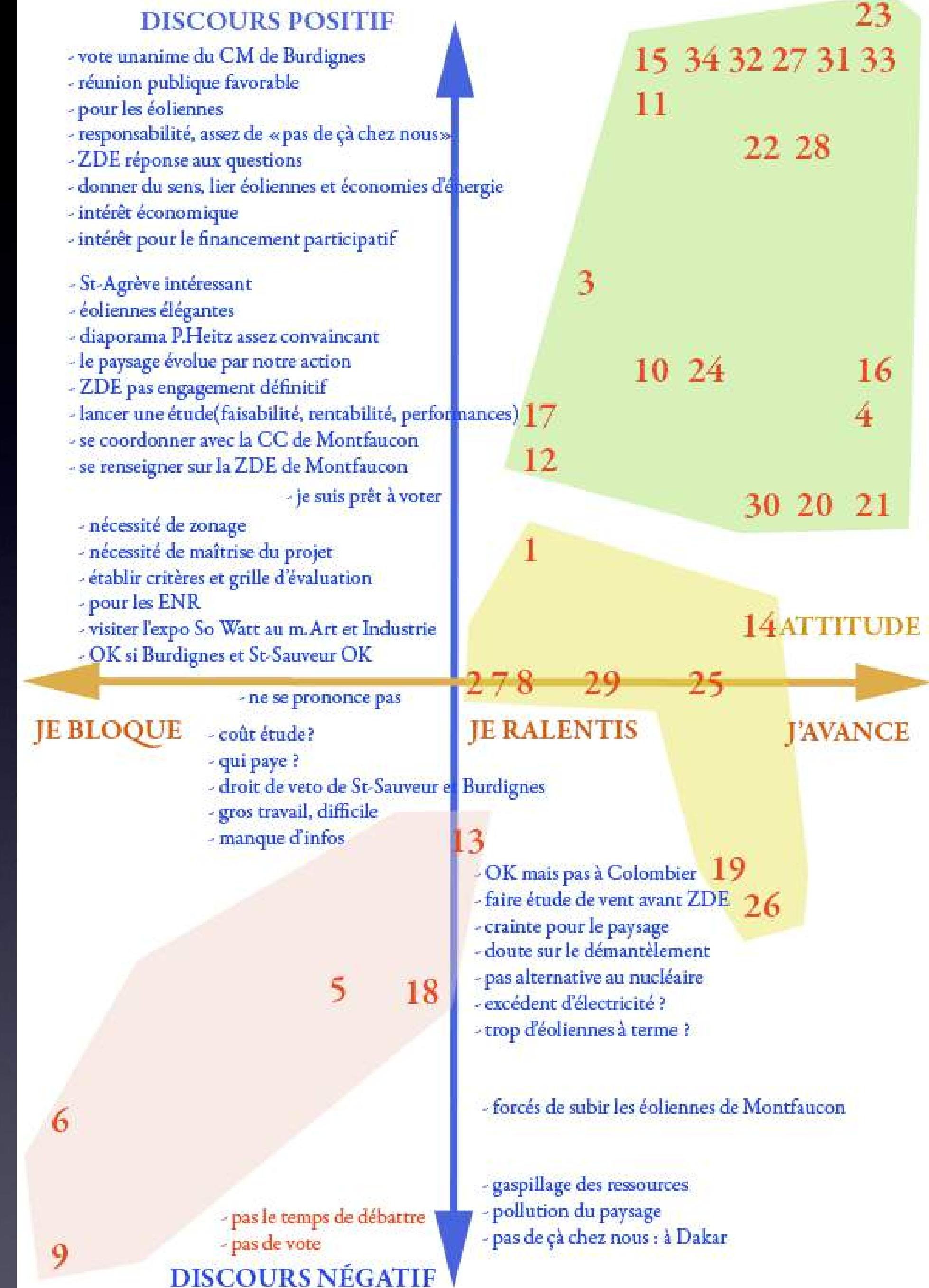
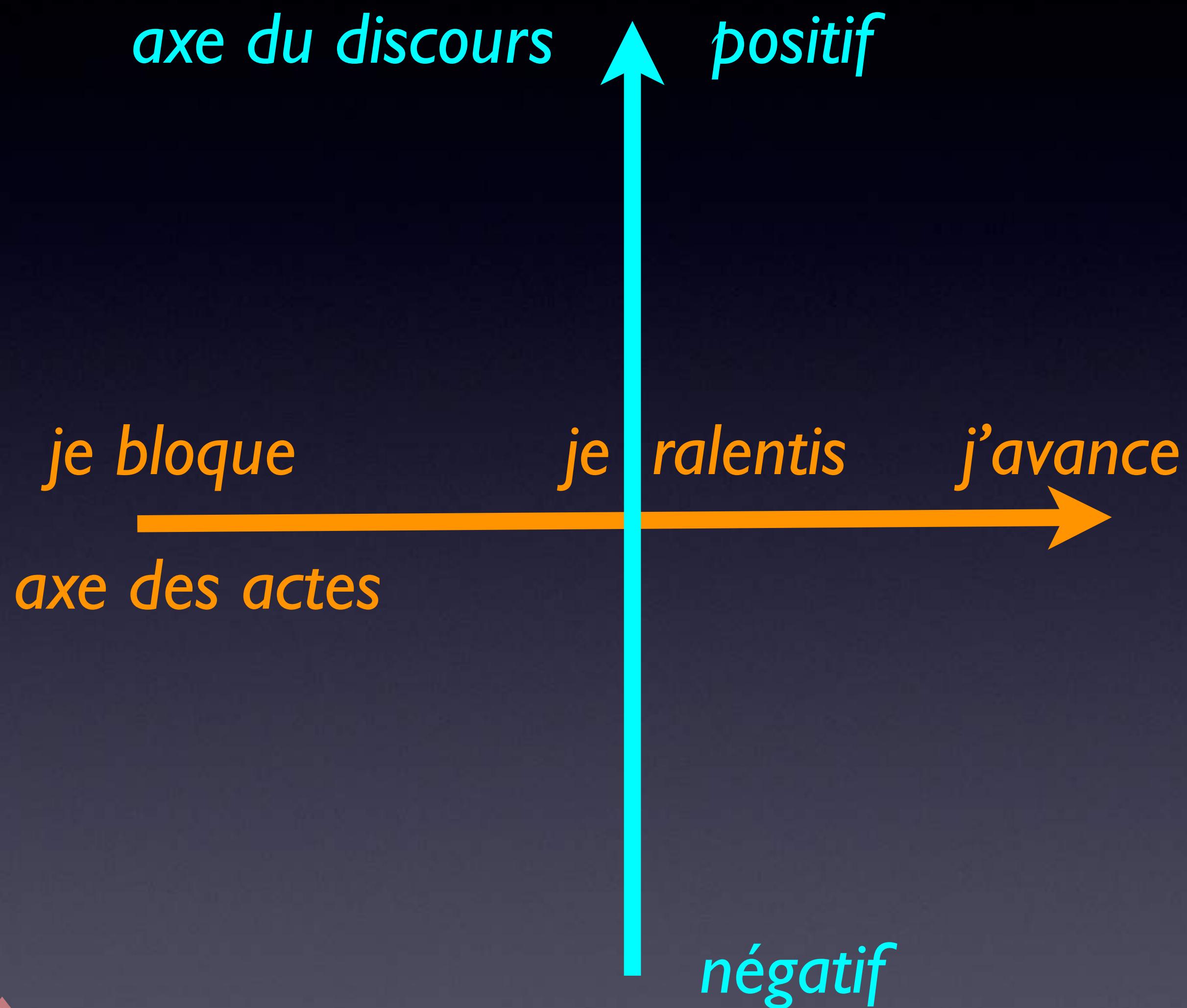
Alain Cabanes, ancien Pdt de la CC de St-Agrève, reçoit les élus de la Communauté de Communes des Monts du Pilat (24/10/2008)



déc. 2008

# conseil communautaire CC des Monts du Pilat

## Analyse graphique du positionnement des élus



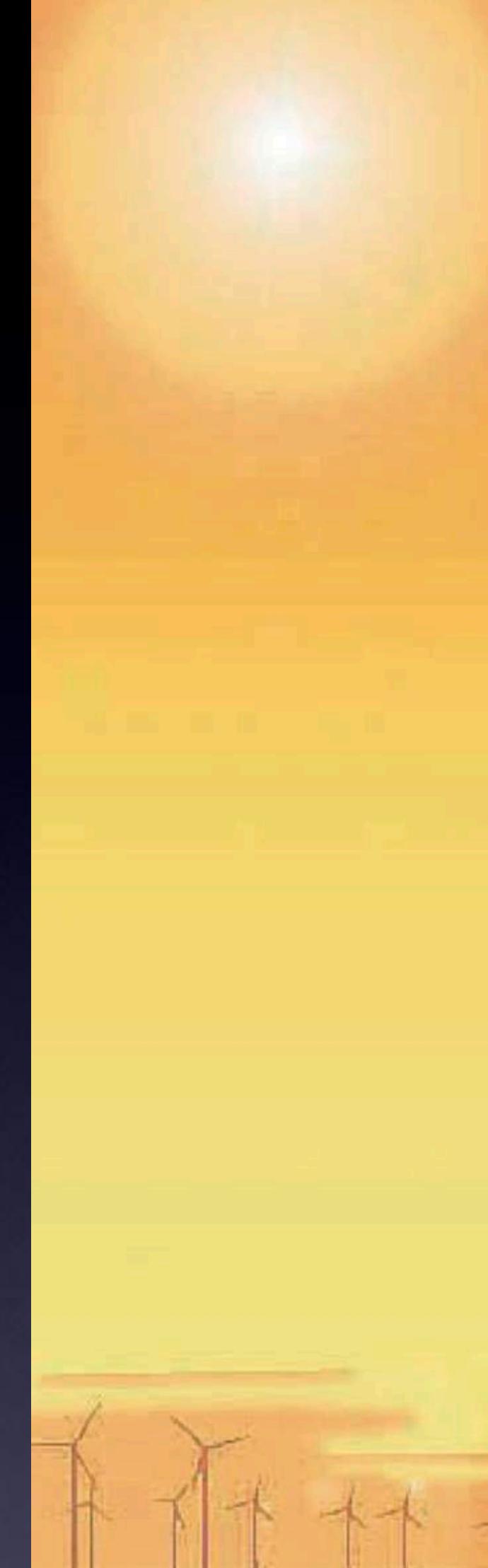
# 2009-2010

## Étude ZDE

bureau d'études  
Énergies Territoires  
Développement  
(ETD Roanne)

- l'atelier d'information
- la réunion publique
- page site CCMP
- tiré à part bulletin CCMP

Comité de Pilotage ZDE



Communauté de Communes  
des Monts du Pilat



Décembre 2010

## Etude en vue de la création d'une Zone de Développement Eolien



Sablon, crête et vallée - ©ETD

ZDE validée par le  
Préfet de la Loire  
en octobre 2011

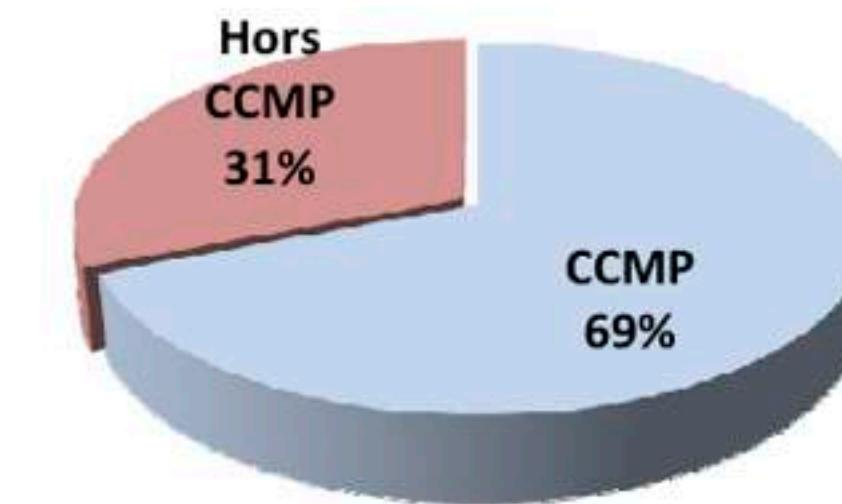
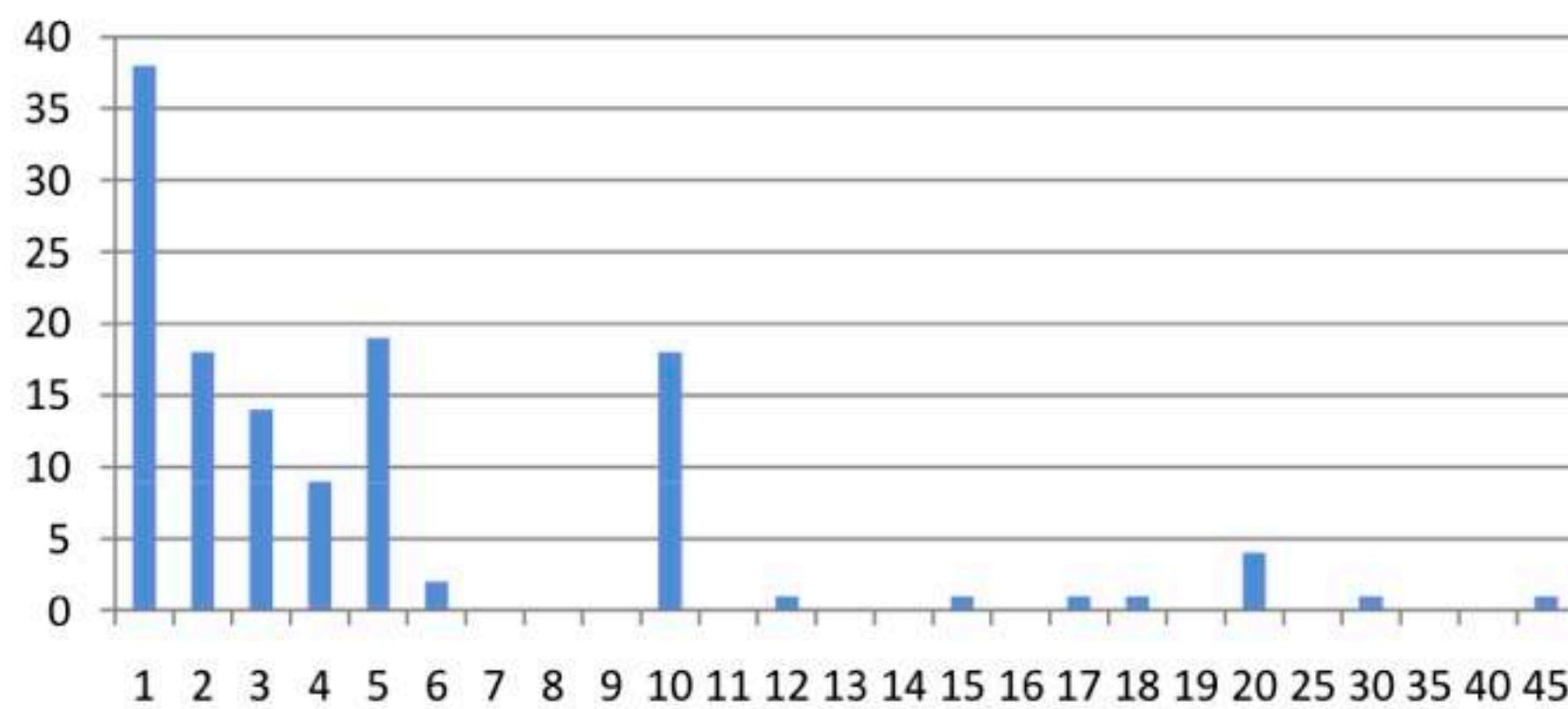
4 RÉUNIONS TUPPERWATT EN AVRIL 2013:  
Planfoy, Marlhes, St-Julien-Molin-Molette, Bourg-Argental



# Résultats de la pré-souscription des futurs actionnaires citoyens

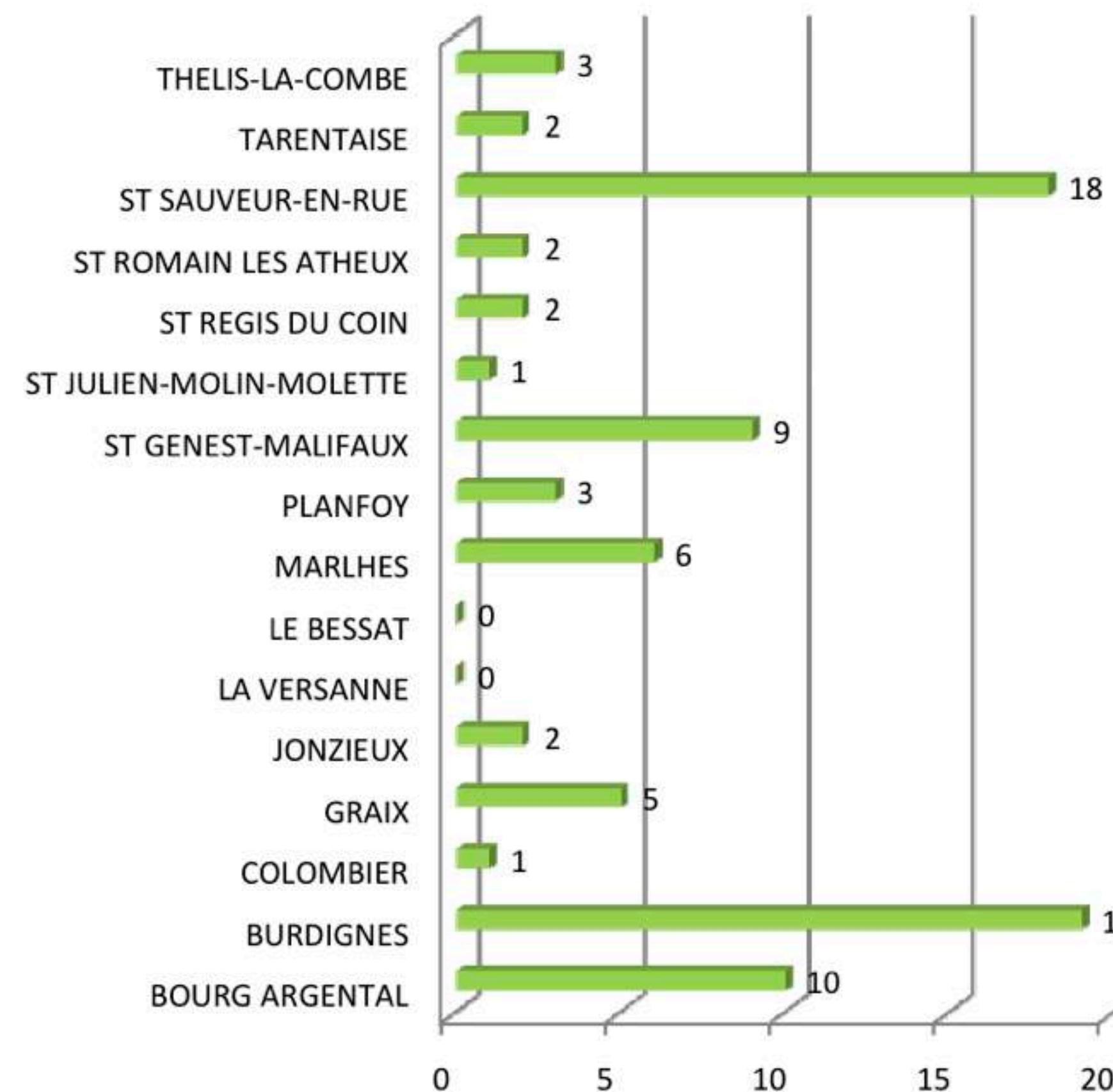
- 375 actions de 100€ chacune pré-souscrites par 128 actionnaires (120 individus + les 2 CIGALES du territoire de la CCMP + 5 associations locales + une SCIC EnerCoop RA)
- Distribution des 375 actions en appliquant la règle de priorité aux petits demandeurs .  
4 tours ont suffi.

Répartition des actionnaires en fonction du nombre d'actions demandées



# Résultats de la pré-souscription des futurs actionnaires citoyens

Actionnaires du territoire de la CCMP



- Une répartition sur 14 des 16 communes de la CCMP
- Les 2 communes d'assise étant les plus représentées

1ère RÉUNION DU COLLÈGE DES CITOYENS  
le 26 juin 2013  
à Bourg-Argental



# LA BALADE ÉOLIENNE À TAILLARD le 22 septembre 2013



# PROJET ÉOLIEN PARTICIPATIF DES AILES DE TAILLARD

juin 2018



les clés de l'éolien

COMPRENDRE UN PROJET ÉOLIEN

petit et grand éolien

qui fait quoi ?

comment c'est fait

comment ça marche

énergie éolien

hydrologie

écologie et chauve-souris

paysage

bruit et acoustique

étude de vent

permis éolien

production

rentabilité

2013

LA BALADE  
ÉOLIENNE  
À BURDIGNES  
le 22 septembre  
2013



LE REVEL

jeudi 26 septembre 2013

## Eolien : le projet éco-citoyen de Burdignes a le vent en poupe



Dimanche, à Burdignes, une centaine de personnes ont marché en direction du mât de mesure. Sur place, ils ont été informés sur l'avancée du projet éolien. Le membre du projet Les allées de Taillard, Jean Gilbert, ainsi que Philippe Heitz de l'association Energies communes renouvelables, et le chef de projet de la société Quadran étaient présents.

### ECOLOGIE

**G**arder le contrôle de ce qui se passe, c'est l'engagement des citoyens participant au projet, contre le lobby des deux derniers quinze citoyens qui ont décidé d'investir dans le projet éolien de Burdignes. Ils sont entrés dans le capital qui permet l'étude de la mise en place d'un parc éolien sur les hauteurs du Pilat, à Taillard.

La hauteur du mât de mesure est de 35 mètres. Sur place, il a été mesuré. Il a été installé par les citoyens. Ainsi, aujourd'hui, la communauté de communes est partenaire à 25 %, aux côtés de la société Quadran, qui détient 50 % du capital.

Le projet porté par Les allées de Taillard est né il y a six mois.

### Ils ont décidé de capitaliser sur l'énergie



Marie-Pierre Cusset et Eric Gentil vont des deux clubs de volontaires qui occupent toute l'assise afin de mobiliser les citoyens pour les projets qui leur tiennent à cœur. Avec ces deux clubs, ils représentent trente-six adhérents. Chaque signifie Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'énergie solaire. C'est donc par solidarité mais aussi pour attirer pour ce projet novateur porté par les citoyens que les deux clubs du Pilat se mobilisent. « Nous avons choisi d'inscrire dans l'éolien car ce projet en financement participatif. Ce n'est pas seulement un investissement financier, mais aussi une idée à l'échelle du pays. Le but est aussi de mettre à profit les compétences de chacun. Depuis deux ans, certains projets que nous avons accompagnés n'ont pas abouti, mais à chaque fois nous avons participé aux études menées. »

Jean Gilbert explique : « Il s'agit de valoriser la territoire, car nous avons une véritable ressource en vent. Pour que ce projet répondre à l'énergie du territoire. Depuis deux ans, certains projets que nous avons accompagnés n'ont pas abouti, mais à chaque fois nous avons participé aux études menées. »

LAURE JOANOU

du 25 septembre au 7 octobre 2013

-20%

Mim  
DAYS

-50%

-70%

\* JOURS MIM

L'actualité cette semaine | 5

Exemples d'ARRIWADIES cette semaine...

ASPIRATEURS de MARQUE	BALLERINES*
• Avec soc 6 partir de 44,95	• Taille 36 - 41, divers modèles et coloris la paire : 6,95
• sans soc 6 partir de 59,95	* Composition et pointe divers.
NAPPES*	
• Rectangulaire à carreaux ou rayées 130*160 cm ou ovale 140*180 cm : 3,50	
• Soins anti-cellulite, 200 ml : 3,95	
* Composition et pointe divers.	
POÈLES EN ALUMINIUM	
TOUS PEUVENT INDICHER	
• Ø 24 cm, coloris gris : 10,95	VOITURES RADIO-COMMANDEES
• Ø 26 cm, coloris rouge : 11,95	• Échelle 1/18 <sup>e</sup> , avec lumière, 4 directions, divers coloris : 6,50
• Ø 30 cm, coloris noir : 12,95	

**NOZ**

f ANNONAY - Route de Lyon

### Ecole de musique : les maires font appel à un avocat

#### ARDÈCHE MUSIQUE ET DANSE

Cela fait plusieurs mois que l'école départementale d'art musical Ardèche musique et danse (AMD) a annoncé aux communautés que, pour pallier à la baisse de 5 000 euros de la subvention de l'Etat, les communautés adhérentes devraient se porter-moi. Or, certaines communautés contestent une hausse qui atteint parfois les 200 %. Certaines communautés ont demandé à ce retrait de la structure départementale. Le hic, c'est que cette décision doit être validée à l'unanimité par les membres du conseil. Leur demande n'a donc pas été validée, et c'est autour d'eux l'objet du courroux de nombreux de maires. Afin de venir à bout de ce conflit, et surtout pour montrer leur incompréhension face à ces hausses plus que significatives, un groupe de maires, dont Alain Zabot, maire de Davézieux, explique : « Nous n'acceptons pas que notre rapport de l'école de musique n'ait pas été validé. Si le jeu vous tourne au涡, nous avons un moyen. Nous avons pris un avocat et l'affaire va danser. »

En 2014, le municipalité de Davézieux devrait payer, selon les ratios établis par AMD, 14 000 euros pour six écoles, alors qu'en 2012 elle cotisait à hauteur de 4 500 euros. Trop peu sûrs certains, sachant que les cotisations dépassent parfois les présumées qualités. « Mais

Une aide en plus du conseil général.

Pour Olivier Peverelli, conseiller général en charge de la culture et président d'Ardèche musique et danse (AMD), depuis la démission d'Yves Boulanger de ce poste au printemps, les choses sont claires : « Nous n'avons jamais refusé de donner des documents, et le conseil général cherche une solution pour améliorer la lisibilité des participations communales. Je comprends que la branche de cette association ne leur ait pas été si bien accueillie d'accord sur le fait qu'il faille un rééquilibrage. Le conseil général va proposer une aide supplémentaire pour

## LE PILAT

Rédaction : 21 rue Gambetta, 42400 Saint-Chamond - 04 77 22 42 86 - [lpilat@orange.fr](mailto:lpilat@orange.fr) ; Publicité : 04 77 21 48 03 - [lpilat@orange.fr](mailto:lpilat@orange.fr)

Bourg-Argental

## Vent de succès pour la balade éolienne sur le site de Taillard

Environs 200 personnes ont participé dimanche à la balade éolienne pour découvrir le futur site éolien de Taillard, à cheval sur les communes de Burdignes et de Saint-Sauveur-en-Rue. Au départ de La Maison dans la nature (1 227 m) de Burdignes, les marcheurs sont montés au Soc des Trois Chiens (1 331 m) où ils avaient une superbe vue sur le mât de mesure des vents installé il y aura bientôt un an. Puis au

terme d'une balade de 3,5 km, ils arrivaient au pied de ce mast, aux Cimes (1 360 m). Les co-

### Permis déposé avant les municipales 2014

acteurs du projet ont présenté l'avancement du projet éolien, soulignant le caractère particulièrement exceptionnel en France à trois partenaires : le déve-

loppeur Quadran, la Communauté de communes des Monts du Pilat et les 145 citoyens ayant pris une part dans le capital de la SAS constituée, « et pas un placement de père de famille, si le projet n'aboutit pas ils perdent tout ». « Nous avons recherché un site de façon que les nuisances pour le paysage et le voisinage soient le moins grandes possibles », a expliqué Jean Gilbert, et si dimanche la vue de ce lieu était magnifique avec un superpanorama sur la Mont-Blanc, il a rappelé qu'avant la jungle de 1999 il y avait ici une forêt, et que dans 10 ans il y en aura une autre avec les arbres replantés par l'ONF. Mais il faudra faire en sorte qu'un espace soit préservé autour des éoliennes (jusqu'à une dizaine possible) si le projet va à terme. Mais le permis de les construire devrait être déposé avant les élections municipales de 2014 si tout va bien !

Tous les marcheurs sont ensuite redescendus sur La Feyre, puis à Burdignes à la salle du Tilleul, 150 personnes, un public différent et complémentaire des marcheurs, bien que certains soient présents aussi, ont regardé un diaporama sur l'éolien présenté par Philippe Heitz (Energies Communes), depuis les études jusqu'à la construction, les questions de l'étude de vent, du bruit, du paysage, des oiseaux, de la production, des emplois, le fonctionnement des éoliennes... ■

Les marcheurs ayant pris une participation financière dans le projet recevaient un badge blanc pour se reconnaître. Pierre Jean Dernière



■ Du Sud des Trois Chiens une belle vue sur le mât de mesure des vents.



■ Au départ de la Maison dans la nature de Burdignes, par un beau soleil.



■ Au pied du mât de mesure de vent, présentation du site et de l'avancement du projet éolien participant.



■ Beaucoup de marcheurs étaient en famille avec leurs enfants.

## Cette année, le Tennis Club Bourguisan a fêté ses 30 ans d'existence

Ce week-end au club-

house des Rivets, le

Tennis Club Bourguian-

nier et Auxelien Janin a fait



# CRÉATION DE LA SAS LES AILES DE TAILLARD

## 15 novembre 2013 à St-Sauveur-en-Rue



# CRÉATION DE LA SAS LES AILES DE TAILLARD

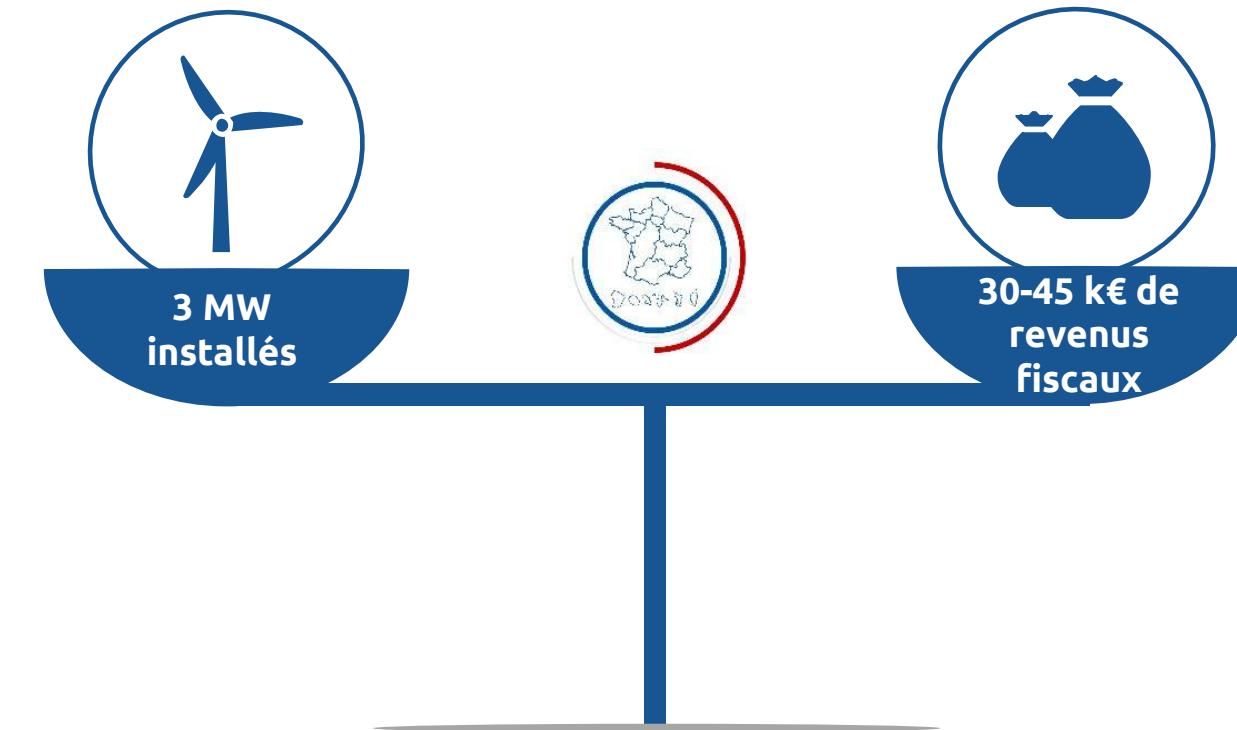
15 novembre 2013 à St-Sauveur-en-Rue



# Les retombées économiques et fiscales pour les collectivités locales

## ... et contribue aux budgets des collectivités

En tant qu'activité économique, une installation éolienne génère différents **revenus fiscaux**, au titre notamment des **taxes foncières**, de la **Cotisation Foncière des Entreprises**, de la **Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises** et de l'**Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux**. Ces revenus fiscaux sont de l'ordre de **10 à 15 000 euros par MW et par an** (en moyenne **7500€ pour le bloc communal et 4500€ pour le bloc des collectivités**), qui sont redistribués entre les différentes collectivités en fonction principalement du régime fiscal de l'établissement public de coopération intercommunale auquel appartient la commune d'implantation.



### Zoom sur l'IFER

Le produit de l'**IFER** est réparti entre la commune d'accueil, le département et l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), une structure administrative regroupant plusieurs communes. En fonction de l'appartenance ou non de la commune à un EPCI (selon le choix de fiscalité locale), la répartition du fruit de l'IFER est différente :

	Commune isolée	EPCI à fiscalité additionnelle (FA)	EPCI à fiscalité professionnelle de zone (FPZ)	EPCI à fiscalité éolienne unique (FEU)	EPCI à fiscalité professionnelle unique (FPU)
Composantes de l'IFER relatives aux éoliennes	20% Commune 80% Département	20% Commune 50% EPCI 30% Département		70% EPCI 30% Département	

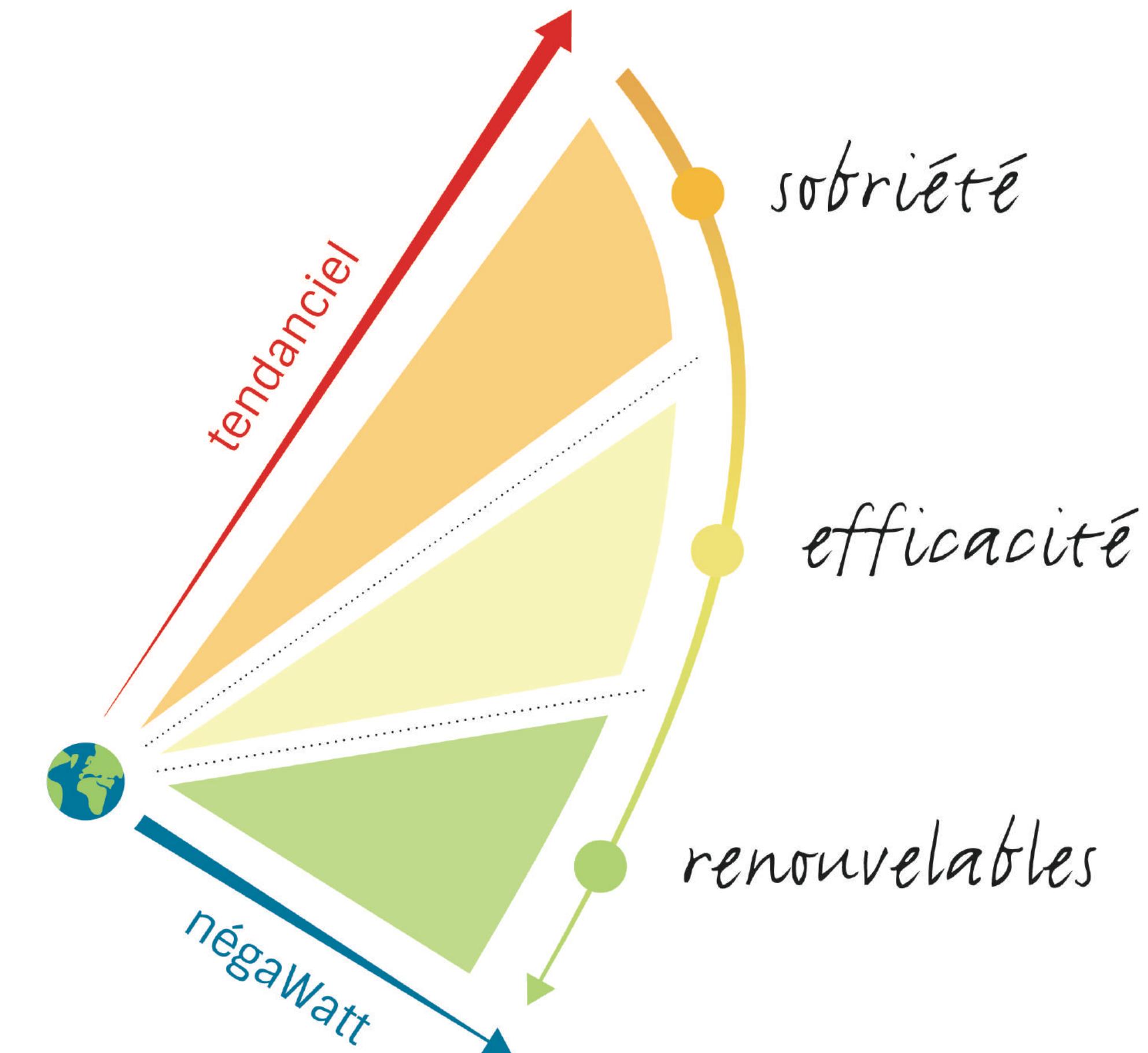
# la transition énergétique avec le scénario négaWatt

ébriété

inefficacité

fossiles et  
nucléaire

[www.negawatt.org](http://www.negawatt.org)



# Ailes ...

Elles ne brûlent aucun combustible

elles n'émettent aucun gaz

elles ne polluent pas l'air qui les anime

elles ne produisent pas de déchets radioactifs

elles ne détruisent pas de récoltes  
pour faire du carburant

elles sont démontables et recyclables ...

Elles captent l'énergie du vent, gratuite et inépuisable ...

Elles font notre électricité,  
elles créent de l'emploi et des ressources nouvelles pour nos communes rurales.

elles...nos éoliennes.